

# 24 Heures / 12 Heures / 6 Heures de Roche-la-Molière • Loire

**Info > Individuels et Equipes**

NOUVEAU SITE • NOUVEAU PARCOURS • NOUVEAU SITE • NOUVEAU PARCOURS • NOUVEAU SITE • NOUVEAU PARCOURS

Date : les 25 et 26 juin 2022

Lieu : Stade Louis-Berger

Roche-la-Molière - Loire  
à 7 km de Saint-Etienne

Organisé par le CLIPS

(Club d'initiation à la pratique sportive) de  
Roche-la-Molière.

Ouverture des inscriptions :  
le 1er janvier 2022 et jusqu'au  
19 juin 2022

> Profitez d'une REMISE de 10 euros  
(sur les tarifs ci-contre) en vous  
inscrivant avant le 1er juin 2022  
(Inscription complète : bulletin + certificat  
médical + règlement)

\*\*

Paëlla party :

Vendredi 24 juin

à partir de 19 heures

Stade Louis-Berger

Prix : 5 € / coureurs et accompagnants

\*\*

Repas de clôture : Dimanche 26 juin à  
partir de 12 heures

Stade Louis-Berger

Prix : 15 € / coureurs et accompagnants

\*\*

Marche sous les étoiles :

Accessible à tous

Samedi 25 juin

Départ à partir de 18 h 30

Stade Louis-Berger

6 km : 2 € et 11 km : 4 €

Ravitaillement

Inscription sur place

## > 24 Heures

Parcours : 1 km / Limité à 100 coureurs

Départ : samedi à 10 heures - Stade Louis-Berger

Inscriptions : 60 € / personne

## > 12 Heures

Parcours : 1 km / Limité à 50 coureurs

Départ : samedi à 22 heures - Stade Louis-Berger

Inscriptions : 45 € / personne

## > 6 Heures

Parcours : 1 km / Limité à 50 coureurs

2 départs au choix :

- 1/ samedi à 10 heures

- 2/ dimanche à 4 heures

Stade Louis-Berger

Inscriptions : 35 € / personne

## > Equipes

Parcours : 1,6 km

Départ : samedi à 10 heures - Stade Louis-Berger

Limité à 50 équipes

De 6 à 10 relayeurs maxi - hommes, femmes ou mixtes

Inscriptions : 45 € / relayeurs

\*\*\*

> IMPORTANT : Documents à fournir pour chaque  
coureur

1/ Bulletin d'inscription dûment rempli

2/ Photocopie de la licence ou certificat médical\* sur  
lequel doit figurer la mention : « *apte à la pratique du  
sport en compétition, (ou de l'athlétisme en  
compétition ou de la course à pied en compétition)* »  
datant de moins de un an à la date de la compétition.

**L'original de ces photocopies devra pouvoir être  
présenté à toute réquisition de l'autorité judiciaire.**

